



**LISTES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2022**

*(Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant sur
la Réforme des règles de publicité)*

L'an deux mille vingt-deux, le seize novembre, à 17h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle Waquet, après convocation légale adressée le 10 novembre deux mille vingt-deux, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Maire.

Étaient présents : 22

M. AVRIL, Maire, Mme COUTAUD, Mme GUYADER, M. BENITO, Mme LUNEAU, Mme VIGNEULLE, M. CHENEL, M. JOUSSET, Adjoint au Maire, Mme DESPONT, Mme MULLER, M. DALLANÇON, M. FALCOTET, M. ANDRE, Mme HEDAL, Mme LANOIX, Mme TEIXEIRA, Mme BAHAIN, Mme FUCHS, M. CHICAULT, M. MATHO, M. SAUVAGET, Mme SMATEL, conseillers municipaux.

Absents avec pouvoir : 5

Mme CHENNEBAULT donne pouvoir à Mme GUYADER,
Mme CHAPERON donne pouvoir à Mme VIGNEULLE,
M. CHOLLET donne pouvoir à M. BENITO,
M. PARROT donne pouvoir à Mme LUNEAU,
M. MIANNEY (arrivé à 18h38), pouvoir à M. AVRIL,

Absents sans pouvoir : 2

Mme GILLET,
M. RUZE

Monsieur Marc SANDRAS, Madame Mélanie RUBAGOTTI GIRAULT, Mme Karine LAUDE, Mme Frédérique LAFONT et Monsieur Mikael BOURDARAUD, agents municipaux, assistent à la séance.

Monsieur le Maire ouvre les travaux à 17h35.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Mme SMATEL est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande ensuite à l'Assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés



ADMINISTRATION GENERALE

- **Délibération n°86-2022** Prise de la compétence « Santé » par la CCSR – **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

FINANCES

- **Délibération n°87-2022** Décision modificative divers Budgets - **ADOPTÉE A LA MAJORITE (6 VOIX CONTRE – 21 VOIX POUR)**
- **Délibération n°88-2022** Choix du mode de gestion des services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif de la Ville - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°89-2022** Vote du taux de reversement de la taxe d'aménagement à la CCSR - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°90-2022** Fin de la mise à disposition de l'ancienne école maternelle de la Chesnaie (ALSH Jean PILLET) pour la CCSR - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°91-2022** Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

URBANISME

- **Délibération n°92-2022** Attribution d'une subvention « Plan brique » - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°93-2022** Cession du Terrain d'assiette de l'équipement sportif « Piscine La Salamandre » à la CCSR- **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°94-2022** Nouveau Plan d'adressage - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°95-2022** Résiliation amiable du Bail emphytéotique avec l'association « Sens et Talents » (Ecole de production Maurice Leroux) sur le bâtiment 9 du Technoparc - **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**
- **Délibération n°96-2022** Autorisation du Conseil municipal permettant à la CCSR de déposer une demande d'autorisation de défrichement pour la parcelle AR 436 – **ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- DECI N°31-2022 : Contrat de prestation Photographe R. PERRIN
- DECI N°32-2022 : Location Garage M. A. FROGER
- DECI N°33-2022 : Acquisition Lot Ferme de Courcelles n°57 M.Mme Jean RAMEL
- DECI N°34-2022 : Convention d'emprunt 990 000 € La Banque Postale (Retirée)
- DECI N°35-2022 : Contrat de location logement meublé D. JEHANNO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h17.

LISTE affichée le 21/11/2022

Disponible sur le site internet de la Ville de Salbris :
www.salbris.fr

